

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

16 mars 2026

DATE D'AFFICHAGE

16 mars 2026

Nombre de conseillers

en exercice : 15

présents : 12

votants : 14

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, VENDREDI 20 MARS A DIX NEUF HEURES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : M. BARRIER, M. BELFORT, Mme COUET, Mme DEMAYA, M. DEVAUX, Mme FRANSIOLI, Mme JODEAU-BELOTTI, M. JOUSSE, M. LECERF, Mme LE DRÉAU, M. OLLIVIER, Mme TIREL

Absents excusés :

Mme DESBOIS donne procuration à Mme JODEAU-BELOTTI
M. DEGOULET donne procuration à Mme FRANSIOLI

Absent non excusé : M. Miguel FIMIEZ

Secrétaire de séance : Mme Julie TIREL

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 3 mars 2026

Délibération DE01-20032026

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 3 mars 2026, à l'unanimité des membres présents et représentés.

La présente délibération est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 23 mars 2026

Le Maire
Martine COUET

La secrétaire de séance
Julie TIREL

